Votre préparation au Mariage : les dates

• Réunion d'accueil :

Dates (2 dates au choix):

- Vendr 23 oct. 20h30-22h30 salle paroissiale Allaire
- Samedi 28 nov. 10h-12h presbytère de Peillac

2 Parcours fondamental:

2 rencontres de 2h, à la salle paroissiale d'Allaire



<u>Dates</u> (5 sessions au choix):

- les mercredis 7 et 14 octobre 2015 20h-22h
- les vendredis 8 et 15 janvier 2016 20h-22h
- les samedis 2 et 9 avril 2016 10h-12h
- les lundis 26 mai et 2 juin 2016 20h-22h
- les samedis 20 et 27 août 2016 10h-12h
- Préparation spécifique: le week-end « CPM » (Centre de Préparation au Mariage), le samedi complet et le dimanche matin, au Centre Spirituel de La Roche du Theil (Bains/O.) Dates (2 week-end possibles, au choix):
 - 12 13 décembre 2016
 - 6 7 février 2016

<u>Prévenez l'équipe de préparation au mariage de la date choisie</u> (contacts au dos du tract).

4 Préparation personnalisée: trois ou quatre rencontres avec le prêtre ou le diacre qui célèbrera votre Mariage. La première rencontre peut avoir lieu aussitôt après la réunion d'accueil (contacts au dos de ce tract).

En complément, ou s'il vous est impossible de participer à une de ces sessions il pourra vous être proposé d'autres possibilités de week-ends ou retraites de fiancés.

Accueil pour les paroisses :

Allaire, Rieux, Béganne, St-Gorgon, St-Jean-la-Poterie

Presbytère d'Allaire: 11 rue St Hilaire 56350 Allaire
02 99 71 91 05 pere.olivier.lorne@hotmail.fr

Accueil du mardi au samedi de 9h à 12h

Peillac, St-Vincent-sur-Oust, St-Perreux, St-Jacut-les-Pins

Presbytère de Peillac : 2 pl de l'Eglise 56220 Peillac 02 99 91 24 10 mukenag2010@yahoo.fr
Accueil du mardi au vendredi de 10h à 11h30



Contacts:

→ Equipe de préparation au Mariage :

Pascal et Véronique Andrieux : 02 99 71 87 84 Hervé et Marie-Hélène Degres : 02 99 71 84 51 Jean et Emmanuelle Sanzane : 02 99 71 81 50

♦ Prêtre et diacre célébrants :

Père Olivier Lorne : 02 99 71 91 05 Père Gauthier Mukena : 02 99 91 24 10 Jean-Luc Fayolle, diacre : 02 99 71 97 26 Pascal Andrieux, diacre : 02 99 71 87 84 François Labédie, diacre : 02 99 72 87 44

♦ Contacts local pour chaque église :

Allaire : voir avec le prêtre

o Rieux : Christiane Boucher 02 99 91 92 61

o Beganne: Anne Moreau 02 99 91 82 04

o St Jean: Serge Narme 02 99 91 29 25

o St Gorgon: Françoise Caillet 02 99 71 82 81

o Peillac:

St-Vincent-sur-Oust :

voir avec le prêtre

St-Perreux :

St-Jacut-les-Pins



TRACT INFOS MARIAGE

2016

DEMANDER LE MARIAGE À L'EGLISE CATHOLIQUE



Se préparer au mariage, une chance pour votre couple.

BIENVENUE!

« Nous voulons nous marier ».

Vous avez pris cette décision, tellement importante, longuement mûrie, et vous êtes venus vers l'Église.

Qu'elle vous soit déjà familière ou encore un peu étrangère, l'Église se réjouit avec vous et s'engage auprès de vous. Ne vous inquiétez pas des choses matérielles; pour le dossier et la cérémonie, tout vous sera expliqué en temps opportun. Pour le moment, donnez la priorité à votre préparation humaine et spirituelle. Elle va orienter toute votre vie et vous ne la vivrez qu'une fois!

Comment va se dérouler cette préparation ? en 4 étapes :

- Une fois votre inscription faite au Presbytère (env. un an à l'avance) une <u>réunion d'accueil</u> vous lancera, avec d'autres couples, dans votre préparation.
- 2 Un « <u>parcours fondamental</u> » sur la Foi et la vie chrétienne vous aidera à comprendre le sens du Sacrement de mariage, don de Dieu par Jésus-Christ.
- Pendant le <u>week-end du « CPM »</u> (Centre de Préparation au Mariage), vous approfondirez les clés de la réussite de votre couple.
- 4 Vous aurez enfin la <u>rencontre avec le prêtre ou</u> <u>le diacre</u> qui vous mariera, notamment pour préparer le déroulement de votre célébration.



Votre agenda est sûrement déjà très chargé, mais ces rencontres sont une priorité. Ce temps de préparation de votre mariage est un moment exceptionnel dans votre vie. Profitez-en pleinement!

Repères et détails pratiques

▶ Demande de mariage d'un baptisé catholique avec un non baptisé ou avec un chrétien d'une autre confession chrétienne : l'évêque peut l'autoriser à condition que la Foi et la pratique chrétienne du conjoint catholique soit respectée dans la vie de couple et dans l'éducation des enfants.

Ceux qui le voudront pourront également, à l'occasion de la préparation au mariage, selon ce qu'ils ont vécu dans l'Eglise, faire la démarche de préparation au Baptême, à la Confirmation, à l'Eucharistie.

▶ Date, heure et lieux : le jour et l'heure sont à fixer à votre inscription, en fonction des possibilités des paroisses. Les mariages sont célébrés régulièrement dans les églises d'Allaire, Rieux,



Béganne, Peillac, St-Gorgon, St-Jacut, St-Jean-la-P, St-Perreux, St Vincent/O. Aucun mariage n'est célébré dans les chapelles.

▶ Les documents qui vous seront demandés :

- vos extraits de naissance (de de 3 mois),
- vos dates et lieux de baptême (la demande d'extrait de baptême se fait de paroisse à paroisse, vous n'avez pas à la faire)
- vos lettres d'intention (voir avec le prêtre)
- le certificat de mariage civil (à remettre le jour de votre mariage)

Mariage et autres sacrements

Le **Sacrement du Mariage** vous sera donné au cours d'une célébration à l'église. Cette célébration peut comporter ou non **l'Eucharistie**. Recevoir le **Sacrement du Pardon** fait logiquement partie de la préparation au mariage.

- ▶ Participation aux frais pour la préparation: au moment du WE CPM, une participation (de l'ordre de 50€) vous sera demandée pour les documents et frais d'organisation.
- ▶ Les Fleurs : Si vous désirez fleurir l'église, mettez vous en relation avec le contact local de l'église de votre mariage (cf. au dos de ce tract)
- La musique: Demandez à votre entourage pour l'accompagnement musical et pour l'animation des chants, autant que possible. Des paroissiens peuvent aussi rendre ce service. Demandez au contact local de la paroisse (cf. au dos). Pour passer un CD avec la sono de l'église, faire un essai à l'avance. Si un organiste accompagne votre célébration, il est d'usage de lui donner une participation financière de l'ordre de 30€.
- ▶ La sortie de l'église : pour ce moment festif, faites votre possible pour éviter qu'on ne vous

lance du riz, par respect pour ceux qui en manquent, et par sécurité (le riz est salissant et glissant).

 Offrande pour la cérémonie à l'église : à l'occasion de votre mariage, vous êtes invités à faire une



offrande à l'Eglise. Elle n'est pas pour le prêtre, c'est une participation à la vie de la paroisse et à l'entretien de l'église. Pour le Morbihan, le montant recommandé de cette offrande est de 180€ (chèque à l'ordre de la paroisse où est célébré le mariage, à remettre avant le mariage au presbytère).